

Identification

Dossier : 1170415006	Date de création : 18/03/13	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 18/03/14
Unité administrative responsable	Arrondissement Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs , Direction		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Recommandation au conseil municipal - Adoption du Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins notamment d'habitation sur le terrain de la Maison Mère des Sœurs de Sainte-Anne situé au 1950, rue Provost		
Responsable : Sihem BAHLOUL-MANSOUR	Signataire : Alain DUFORT		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Par sa résolution CA18 19 0078 approuvée à sa séance du 12 mars 2018, le conseil d'arrondissement de Lachine recommande au conseil municipal d'adopter le Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins notamment d'habitation sur le terrain de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne située au 1950, rue Provost, conformément au paragraphe 3° de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Il est important de souligner, tel que mentionné lors de la séance du conseil d'arrondissement, que le projet de règlement permet l'occupation de l'Aile A non seulement à des fins d'habitation mais permet aussi une occupation par un établissement d'enseignement public, une école privée ou une garderie.

Par ailleurs, le conseil d'arrondissement demande au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir l'audience publique requise à l'article 89.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4).

Un autre sommaire décisionnel numéro 1170415007, approuvé par la résolution du conseil d'arrondissement de Lachine numéro CA18 19 0079, chemine parallèlement à celui-ci et doit être également soumis au conseil municipal d'avril 2018. Les deux sommaires décisionnels sont intimement liés.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes

Services

Lecture :

Responsable du dossier

Sihem BAHLOUL-MANSOUR

Conseiller(ere) en aménagement

Tél. : 514 634-3471, poste 374

Télécop. : 000-0000

Numéro de dossier : 1170415006